

Le titulaire du BTS SIO option **Solutions d'infrastructures Systèmes et Réseaux** participe à la production et à la fourniture de services en réalisant ou en adaptant des solutions d'infrastructure et en assurant le fonctionnement optimal des équipements. Il intervient particulièrement dans :

- L'installation, l'intégration, l'administration, la sécurisation des équipements et des services informatiques
- L'exploitation, la supervision et la maintenance des infrastructures
- La définition et la configuration des postes clients, des serveurs, des équipements d'interconnexion, leur déploiement et leur maintenance
- La gestion des actifs de l'infrastructure
- La recherche de réponses adaptées à des besoins d'évolution de l'infrastructure ou à des problèmes liés à la mise à disposition des services informatiques
- La résolution des incidents et l'assistance des utilisateurs
- Le maintien de la qualité des services informatiques
- Le titulaire peut également être amené à participer aux missions suivantes :
- L'étude et la caractérisation de solutions d'évolution d'une infrastructure
- La prise en charge de la relation fournisseurs et prestataires informatiques
- La mesure des performances d'une infrastructure, équipements ou des services informatiques

Public et pré requis

Niveau d'entrée : Le candidat doit avoir le Baccalauréat.

Bac STG spécialité informatique et gestion

Bac Professionnel spécialité électrotechnique et électronique

Bac Général

Taille du groupe : 8 apprenants minimum (apprentissage et professionnalisation)

14 apprenants maximum

Aptitudes requises:

La réussite dans cette filière repose sur des qualités de rigueur, de méthode, d'esprit d'analyse et de synthèse mais aussi d'esprit d'initiative de créativité et de dynamisme. Enfin, le travail en équipe et le contact avec les utilisateurs exigent de bonnes aptitudes aux relations humaines

Modalités d'inscription et délais d'accès

- Dossier d'inscription à demander au secrétariat (rédaction d'une lettre de motivation manuscrite et d'un CV, fiches de renseignements d'ordre général, relevé des notes du diplôme du Bac)
- Entretien individuel
- Délai d'accès : 3 mois max.

Entretien en Avril /Mai – Démarrage de la formation de Septembre 2021

NDG Pôle Enseignement Supérieur – Département de Formation Permanente

HENNEBERT Christel: Responsable AREP/ UFA Notre Dame; mail: christel.hennebert@notredamedegrace.org

13 rue de la Croix - BP 59127 - 59602 Maubeuge cedex



Contenu des modules de formation

- Mathématiques pour l'informatique : algorithme appliquée, mathématiques
- Conception et maintenance de solutions informatiques (solutions logicielles et infrastructures)
- Production et fourniture de services informatiques
- Culture et Communication
- Analyse économique, managériale et juridique des services informatiques
- Langue vivante étrangère
- Français
- Mathématiques approfondies
- Éveil à la cybersécurité

Formation	Enseignements généraux et professionnels 3 jours en entreprise et 2 jours en Centre de Formation
Rémunération	% du SMIC en fonction de l'âge
Statut	CDD Salarié sous contrat à durée déterminée

Modalités pédagogiques

Mise à disposition : Une salle de cours dédiée comprenant : 1 poste par élève, vidéoprojecteur, serveurs physiques & virtuels, matériels spécifiques et accès Internet.

Les épreuves d'examen écrites et orales ont lieu en Mai/juin.

Validation de la formation par le diplôme d'état «Brevet de Technicien Supérieur SIO».

Statut et durée

La formation dure 2 ans en alternance, en contrat de professionnalisation (1200 Heures). Formation de Septembre 2021 à Juin 2023.

Statut : CDD salarié, CDD sous contrat à durée déterminée

Coût

• Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage ».

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

NDG Pôle Enseignement Supérieur – Département de Formation Permanente

HENNEBERT Christel: Responsable AREP/ UFA Notre Dame; mail: christel.hennebert@notredamedegrace.org

13 rue de la Croix - BP 59127 - 59602 Maubeuge cedex



Article L.6211-1: « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article <u>L.6227-1</u> prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

Le niveau de prise en charge est de 8025€ (réajustable)

Accessibilité

- Plateaux techniques non accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Une adaptation des conditions d'accueil peut être étudiée.
- Un référent handicap est disponible dans la structure pour étudier toute demande

Lieu de la formation

Lycée Notre Dame de Grâce 13, rue de la Croix – CS 50127 59602 Maubeuge cedex

Suite de parcours et débouchés de

Exemples de suite de formations :

- Licence pro réseaux et télécommunications spécialité chargé d'affaires en réseaux et télécommunications
- Licence pro systèmes informatiques et logiciels spécialité nouvelles technologies de l'informatique
- Licence informatique;

Débouchés professionnels après le BTS :

- Administrateur systèmes et réseaux
- Gestionnaire de parc informatique
- Technicien d'infrastructure
- Pilote d'exploitation
- Technicien réseaux et Télécom...

NDG Pôle Enseignement Supérieur – Département de Formation Permanente HENNEBERT Christel : Responsable AREP/ UFA Notre Dame ; mail : christel.hennebert@notredamedegrace.org

13 rue de la Croix - BP 59127 - 59602 Maubeuge cedex



Résultat de la dernière session de formation

Taux d'insertion professionnelle à 6 mois

Taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels

Taux d'interruption en cours de formation Taux de poursuite d'études

Pas de contrat de professionnalisation lors de la dernière session

Valeur ajoutée

L'AREP/UFA Notre Dame:

Point Écoute pour les apprenants, l'AREP Notre Dame est situé à proximité des axes routiers, de la gare et des transports en commun. Classes de cours aménagées

Coordonnées:

AREP/ UFA Notre Dame: 13 rue de la Croix CS 50127 59602 Maubeuge Cedex Téléphone: 0327530066

NDG Pôle Enseignement Supérieur – Département de Formation Permanente HENNEBERT Christel : Responsable AREP/ UFA Notre Dame ; mail : christel.hennebert@notredamedegrace.org 13 rue de la Croix - BP 59127 - 59602 Maubeuge cedex